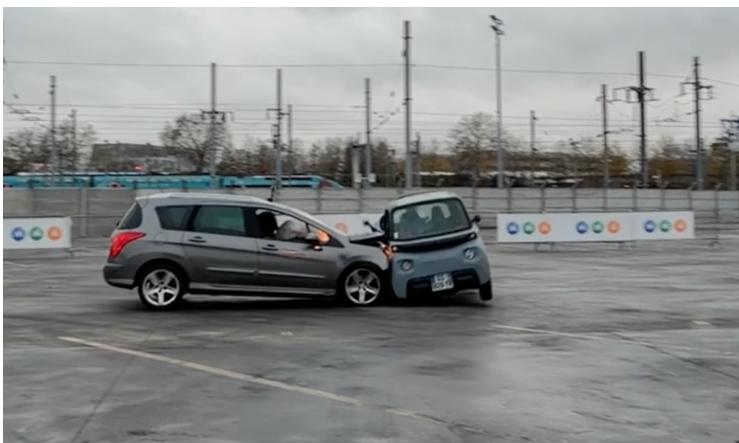


Prévention des risques routiers

Voiture sans permis : le crash test qui montre la vulnérabilité des usagers



Les voitures sans permis gagnent du terrain en France et séduisent de plus en plus les jeunes.

Ce matin, dans le cadre de ses actions de prévention des risques routiers, MMA a organisé un crash-test inédit entre une voiture sans permis et une voiture classique. Cette démonstration souligne la

vulnérabilité des occupants en cas de choc et rappelle la nécessité d'une vigilance accrue et l'importance d'adopter des comportements responsables.

Photos et vidéos libres de droit disponible ici :

[https://www.dropbox.com/scl/fo/r77k1w9k607kv6t1si93/AIUNAY9UK2HvACx6cOf9oGk
?rlkey=wcxl1zk66y2eeu8thbm3sb1hw&st=v5b0yi5v&dl=0](https://www.dropbox.com/scl/fo/r77k1w9k607kv6t1si93/AIUNAY9UK2HvACx6cOf9oGk?rlkey=wcxl1zk66y2eeu8thbm3sb1hw&st=v5b0yi5v&dl=0)

(Crédit : © MMA)

Voiture sans permis : les chiffres de l'accidentalité

Les voitures sans permis connaissent un fort développement chez les jeunes dès 14 ans, qui les utilisent pour leurs trajets du quotidien. Ces véhicules, aussi appelés voiturettes, ne nécessitent pas le permis B mais demandent le permis AM, obtenu après une formation de 8 heures.

En France, 282 560 voitures sans permis circulent actuellement. Leur praticité ne doit pas faire oublier que ces véhicules restent des véhicules motorisés vulnérables sur la route.

Selon le bilan de la Sécurité routière (ONISR), 445 accidents corporels ont impliqué une voiturette et 34 personnes ont perdu la vie en 2024, soit une hausse de 48 % en un an et un doublement de la mortalité sur 5 ans. L'accidentalité est particulièrement marquée hors agglomération, où surviennent 68 % des décès. Entre 2022 et 2024, parmi les victimes, 8 étaient des adolescents de 14 à 17 ans.

Un crash-test pour lutter contre la sinistralité routière

Dans le cadre de ses actions de prévention des risques routiers, MMA a organisé ce matin à Paris un crash-test inédit mettant en scène une voiture sans permis. Cette démonstration reproduit une situation courante : un jeune conducteur et son passager, non attachés, qui grillent un stop en sous-estimant la vitesse d'approche d'un véhicule. Le choc, réalisé par un pilote professionnel, met en évidence :

- la vulnérabilité des occupants lors d'un impact, en particulier sans ceinture,
- les risques liés à l'inexpérience dans l'appréciation des distances et des vitesses,
- la nécessité de connaître et de respecter le Code de la route, même sans permis B.



« Ce crash-test démontre que la voiture sans permis n'est pas un jouet, mais un véhicule à part entière. Même limitée à 45 km/h, elle reste un engin motorisé fragile qui exige une vigilance constante et le respect strict du Code de la route : respect des priorités, port de la ceinture, absence de distracteurs, zéro alcool. Ces règles sont d'autant plus essentielles lorsque la voiture est conduite par un jeune encore peu expérimenté. », explique Guillaume Wirth, en charge de la prévention des risques routiers chez MMA.

Les conseils pour circuler en sécurité en voiture sans permis

Bien qu'elle soit limitée à 45 km/h, la voiturette reste un véhicule motorisé exposé aux mêmes risques que les autres usagers. La maîtrise du véhicule et l'anticipation restent essentielles, en particulier pour les jeunes conducteurs dès 14 ans. Cette vulnérabilité est d'autant plus marquée hors agglomération, où la voiturette doit cohabiter avec des véhicules circulant à 80 km/h. Ce différentiel de vitesse augmente fortement les risques en cas de mauvaise anticipation.

Quelques règles simples permettent aux utilisateurs de voiturettes de se déplacer en sécurité :

- Respecter le Code de la route, notamment les priorités, feux et limitations de vitesse.
- Porter la ceinture, même pour de courts trajets.
- Adapter sa vitesse aux conditions de circulation, en particulier en zones urbaines et périurbaines.
- Prendre en compte les distances d'arrêt : à 45 km/h, la distance d'arrêt est d'environ 30 mètres et peut dépasser 40 mètres sous la pluie.
- Respecter les distances de sécurité : au minimum 2 secondes avec le véhicule qui précède, soit environ 25 mètres à 45 km/h et augmenter cette distance en cas de faible visibilité.
- Ne pas utiliser le téléphone ni tout autre distracteur.
- Être attentif aux usagers les plus vulnérables, notamment lors du dépassement d'un cycliste (1 mètre en agglomération et 1,5 mètre hors agglomération).
- Redoubler de vigilance aux intersections, passages à niveau, abords d'écoles et zones de forte circulation.

Enfin, comme pour tout véhicule motorisé, la conduite en voiture sans permis impose une vigilance totale. En 2024, 13 % des conducteurs de voiturettes accidentés étaient positifs à l'alcool et 11 % aux stupéfiants.

Contacts presse : agence Entre nous soit dit

Claire Mathurin - Tél. : 06 30 10 92 22 - Mail : cmathurin@entrenoussoitdit.fr
Florine Liétin - Tél. : 06 95 59 21 62 - Mail : flietin@entrenoussoitdit.fr

En savoir plus sur MMA Zérotracas

En matière de prévention, l'ambition de MMA est d'accompagner tous les acteurs de la route (piétons, automobilistes et 2 roues) au quotidien avec des informations accessibles et disponibles où que l'on soit : www.zerotracas.mma, applications iPhone / iPad et Android et réseaux sociaux.